

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variété. Enquête sur l'utilité des langues étrangères

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 380-382

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__380_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

VARIÉTÉ

ENQUÊTE SUR L'UTILITÉ DES LANGUES ÉTRANGÈRES

La grande enquête parlementaire de 1899 sur la réforme de l'enseignement secondaire eut pour résultat de créer un courant assez vif en faveur de l'étude des langues étrangères.

Mais dans quelle mesure ce mouvement s'est-il étendu aux diverses classes de la population ?

C'est ce qu'a voulu rechercher un journaliste curieux, M. G. Price, du *Gil Blas*, lequel s'est, à son tour, livré à une enquête consciencieuse pour éclairer l'opinion publique sur ce point intéressant. Avec un éclectisme dont il faut lui savoir gré, notre enquêteur ne s'est pas contenté d'interroger les personnalités les plus marquantes du monde intellectuel ou du monde commercial ; par une innovation heureuse, il a aussi demandé leur sentiment aux représentants autorisés des professions non libérales, à tous ceux qui pouvaient parler au nom des classes ouvrières, et c'est là, certes, le côté le plus intéressant de son enquête. Pour montrer la variété considérable des « enquêtés », il suffira de dire qu'il reçut les réponses de trois membres de l'Académie française, de douze membres de l'Académie des sciences, de cinq membres de l'Académie des inscriptions, de quatre membres de l'Académie des sciences morales, de cinq membres de l'Académie des beaux-arts, de vingt-trois hommes politiques, de deux inspecteurs généraux de l'instruction publique, de trois procureurs, de cinq membres de l'Académie de médecine, de quatre généraux, de cinq magistrats, de nombreuses personnalités de la diplomatie, de l'art dramatique, de l'art décoratif, de trois avocats, parmi lesquels le bâtonnier en exercice, d'une vingtaine d'écrivains, de cinquante-six présidents, vice-présidents ou secrétaires de chambres syndicales patronales, de dix personnalités de la haute industrie (chemins de fer, mines, banques) et enfin de cinquante-quatre secrétaires de syndicats ouvriers de la Bourse du travail.

A chacune de ces personnes il avait adressé le questionnaire ci-après :

a) *Estimez-vous que la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères représente un appoint utile dans la carrière à laquelle vous appartenez ?*

b) *Voulez-vous exposer brièvement les raisons qui fortifient votre opinion ?*

c) *En représentant par 100 la valeur intrinsèque d'un homme à ses débuts dans la carrière à laquelle vous appartenez, et qu'il doit parcourir, voulez-vous exprimer en « pour cent » la plus-value représentée par la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères ?*

d) *Voulez-vous énumérer dans l'ordre de vos préférences, les langues que vous jugez les plus utiles ?*

A de rares exceptions près (quelques personnalités socialistes hostiles à l'étude des langues étrangères parce que partisans d'une langue universelle, ou quelques artistes n'en voyant pas l'utilité dans leur profession) la réponse à la première question fut affirmative, comme il fallait s'y attendre. Hommes de sciences comme MM. Poincaré, Becquerel, Bouquet de La Grye, Mascart, Lippmann, etc. ; philosophes ou sociologues comme MM. Levasseur, Boutroux, Fr. Passy ; universitaires de tous ordres, comme MM. Lyon-Caen, Bréal, A. Croiset, P. Meyer, S. Reinach ; médecins comme MM. Cornil, Landouzy, Poirier ; magistrats et avocats comme MM. Lœw, Roty, Albanel, Chenu, Decori, Labori ; hommes politiques comme MM. Poincaré, Ch. Dupuy, Berteaux, Siegfried, Mascaraud, etc., se sont trouvés d'accord, sur ce point, avec les représentants des syndicats commerciaux et des syndicats ouvriers. Pour tous, l'homme qui connaît une ou plusieurs langues étrangères est mieux armé pour le *struggle for life* que celui qui n'en connaît aucune. Il serait oiseux de passer en revue les arguments (réponse à la question b) sur lesquels ils ont étayé leur opinion. Tous ces arguments sont connus de longue date.

Les deux derniers paragraphes du questionnaire de M. Price constituaient la partie la plus intéressante de la consultation entreprise par lui.

Nous lui laissons ici la parole.

« Voici comment il a été répondu à la question suivante : *Voulez-vous énumérer, dans l'ordre de vos préférences, les langues que vous jugez les plus utiles ?*

Pour la 1^{re} place

Anglais	117
Allemand	49
Espagnol	9
Italien	3

Pour la 2^e place

Allemand	75
Espagnol	28
Italien	13
Russe	2
Portugais	1

Pour la 3^e place

Espagnol	44
Italien	33
Russe	7
Hollandais	2
Portugais	1

Pour la 4^e place

Italien	33
Russe	4
Hollandais	1
Portugais	1

« L'ordre définitif est donc celui-ci : 1^o anglais, 2^o allemand, 3^o espagnol, 4^o italien, 5^o russe, 6^o portugais.

« Dans les professions libérales et intellectuelles, la balance a été à peu près égale entre l'anglais et l'allemand. Ce sont les professions commerciales, industrielles et manuelles qui ont donné l'avantage au premier de ces idiomes.

« J'ajoute que deux de mes correspondants attachent une grande importance au japonais : ce sont MM. le général de Galliffet et Cabart-Danneville.

*
**

« La dernière question posée était celle-ci :

« *En représentant par 100 la valeur intrinsèque d'un homme à ses débuts dans la carrière à laquelle vous appartenez, et qu'il doit parcourir, voulez-vous exprimer en « pour-cent » la plus-value représentée par la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères ?*

« La réponse à cette question devait synthétiser, pour ainsi dire, les résultats de cette enquête, et leur donner la valeur palpable d'une formule arithmétique. Je ne me dissimule pas qu'on ne peut lui accorder l'intangible précision d'une expression mathématique. Mais étant donné que les auteurs des réponses parlent suivant les aspirations d'une profession ou d'un métier dont ils connaissent mieux que personne les conditions, les exigences et l'avenir, elles représentent tout au moins une sensible approximation sous une forme facilement saisissable.

« Voici les moyennes obtenues dans chaque catégorie de correspondants :

	Pour cent
Hommes politiques	49,50
Avocats	100,00
Magistrats	17,50
Écrivains	100,00
Diplomates	50,00
Académie des sciences	58,00
Académie des sciences morales	60,00
Académie des inscriptions	50,00
Académie des beaux-arts	17,50
Académie de médecine	33,00
Instruction publique	52,50
Artistes dramatiques et lyriques	100,00
Armée	100,00
Finances et industrie	30,00
Chambres syndicales patronales	50,20
Syndicats d'ouvriers et employés	126,50

« La moyenne générale donne 61,76 %/».

« Ce tableau montre tout d'abord, par l'élévation des moyennes, l'énorme importance attachée par tout le monde à la connaissance des langues étrangères. Il convient de remarquer que ces chiffres ont d'autant plus de prix qu'ils ont été donnés par nos correspondants d'une façon très réfléchie, comme en témoignent les missives développées qui les accompagnent presque tous. Et ce qui montre bien qu'ils se rapprochent de la vérité, au moins théorique, c'est que certaines catégories qui sont presque assimilables, arrivent à peu de chose près au même résultat : c'est ainsi que les chiffres donnés par l'Académie des sciences, l'Académie des sciences morales et l'Académie des inscriptions — par les savants — sont : 58 % — 60 % — 58 %/».

« Mais le même tableau provoque une autre réflexion résultant d'un fait qui paraîtra, à beaucoup, tout à fait inattendu : la catégorie qui a fourni la moyenne la plus élevée, 126,50 %, c'est celle des syndicats d'ouvriers et d'employés. On pensera peut-être qu'il y a là une inexpérience dans le maniement du « pourcentage ». Ce serait une erreur absolue. Il n'y a qu'à lire les exposés de motifs consciencieux, documentés et presque toujours lumineux qui accompagnent ces chiffres pour se rendre compte que les secrétaires des syndicats de la Bourse du travail ont très exactement dit ce qu'ils voulaient dire. Et, en admettant même que ce chiffre dépasse l'appoint réel apporté à la valeur du travailleur pour les langues étrangères, il montre, dans tous les cas, l'impérieux besoin que celui-ci éprouve de les connaître, et la puissance de l'intérêt qui lui fait voir dans ces notions nouvelles, une amélioration de sa situation.

« Je dois dire que ce résultat ne m'a qu'à demi surpris. Je le présentais, et c'est là une des raisons qui m'ont fait entreprendre cette enquête. Elle avait pour but, en effet, dans mon esprit, non seulement de démontrer l'importance que doit prendre dans l'instruction l'enseignement des langues étrangères, mais aussi la nécessité d'examiner de près la question de savoir si cet enseignement ne devrait pas s'étendre aux écoles primaires. Il me semble que la réponse des syndicats ouvriers résout cette question. Un besoin qui s'affirme avec autant d'élan et de force doit être satisfait. »

Nous n'ajouterons rien à cette conclusion que M. Price a tirée de son enquête. Elle ne fait que confirmer, en effet, la thèse que notre Société s'est donnée pour tâche de soutenir et de prouver l'utilité de ses efforts pour réaliser cette tâche.

(Bulletin de la Société pour la propagation
des langues étrangères.)